

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 juin 2016**

La séance débute à 18h10 sous la présidence de Mme P. BERNON, Principale du collège, et après vérification du quorum.

PRESENTS :

Mme BERNON, Mme TOURENNE, Mme GRUMBERG, M. PEINTRE, Mme MARZAT, Mme DESCHAMPS, M. GAL, M. ALLAIS, M. MICHELETTI, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme GATINEAU, Mme RENAUD, Mme PREVOT, Mme CLEDAT, Mme ESPINOZA, M. BROUET, Mme BOISSEAU

EXCUSES :

Mme GOT, Mme LAVERGNE, M. FALLER

ABSENTS :

Mme BALARD, M. ESCOLA, Mme GILLET

Un invité : Mme Anne NIVELET, Agent comptable

Le secrétaire adjoint de séance est désigné : Mme BOISSEAU

Mme P. BERNON, Principale du collège, mentionne l'ordre du jour modifié.

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte rendu modifié du 17 mars 2016
- ✓ Organisation de la rentrée 2017
- ✓ Planning des sorties et voyages scolaires
- ✓ Règlement intérieur
- ✓ DBM
- ✓ *Contrats CAE*
- ✓ *Attributions des logements*
- ✓ Questions diverses

L'ordre du jour modifié ci-dessus est approuvé à l'unanimité.

I. Approbation du compte-rendu modifié du 17 mars 2016

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 17 mars 2016.

II. Organisation de la rentrée 2017

Mme BERNON annonce l'organisation de la rentrée :

- ❖ 25 août 2016: réouverture de l'établissement (matin uniquement pour le public)
- ❖ 31 août 2016 : rentrée des enseignants
- ❖ 1 septembre 2016 : rentrée des 6^{èmes} avec repas pour tous les élèves
- ❖ 2 septembre 2016 : rentrée des 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes}. Les élèves de 6^{èmes} n'auront pas classe
- ❖ 5 septembre 2016: cours selon l'emploi du temps pour toutes les classes

Mme BERNON explique que les BMP ne sont pas encore connus à ce jour.

Mme DUPIOL est affectée au collège en tant que gestionnaire en remplacement de Mme GRUMBERG.

M. Djauvan BELVERGE est recruté en tant qu'agent d'entretien sous contrat CAE, à compter du 1 septembre 2016.

Le contrat CAE de Mme Véronique CHEMLA est prolongé.

A noter également qu'une nouvelle infirmière est affectée, à 80 %, sur l'établissement.

Une demande pour l'attribution d'un poste de psychologue scolaire, à raison d'un jour par semaine, a été effectuée.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité l'organisation de la rentrée scolaire 2017.

III. Planning des sorties et voyages scolaires

Mme BERNON présente les projets d'actions pédagogiques, cf. le tableau ci-joint.

Le bilan des séjours organisés en 2016 est positif.

Le brassage des classes a permis une bonne cohésion.

M. MICHELETTI déclare que l'absence de communication avec l'extérieur (téléphone,...) lors du voyage en Lozère a été très bénéfique. De plus, la météo était agréable. Un seul accident est à déplorer, non lié aux activités du séjour.

Quant au séjour ski, le seul regret est la qualité de la neige qui n'était pas au RDV.

Mme BERNON rassure les membres du C.A quant au malaise de Mme BISCH. Cette dernière a pu reprendre ses fonctions au collège dès le lundi.

Mme GATINEAU précise qu'elle est également satisfaite du bilan concernant le voyage à Paris. Le projet sera donc renouvelé en 2017.

L'échange avec l'Espagne a aussi été une très belle expérience avec un coût très correct (186 euros). Ce projet sera à nouveau proposé en 2017.

Mme la Principale explique que des indemnités (IMP) seront versées aux référents porteurs de projets :

- ❖ Parcours santé : M. NETO et Mme SERVOISE
- ❖ Parcours avenir : Mme POUPARD et Mme SPORRER
- ❖ Parcours culturel : Mme DAVOINE
- ❖ Parcours citoyen : Mme GATINEAU et Mme TOURENNE
- ❖ Parcours numérique : M. ALLAIS

Mme BERNON souhaite remercier la mairie de Lacanau pour son investissement (prêt de vélo, mise à disposition de la salle de spectacle,...). Toutefois, elle regrette que les mairies des autres communes ne participent pas.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité le planning des sorties et voyages scolaires.

IV. Règlement intérieur

Le texte relatif aux sorties des élèves et proposé à la commission permanente du 14 juin 2016, sera appliqué dès la rentrée 2017, cf. le document ci-joint.

Mme ESPINOZA souhaite des précisions pour les sorties des demi-pensionnaires durant la pause méridienne. Elle demande si les enfants pourront quitter l'établissement à 12h35. Mme la Principale explique que toute sortie ne sera autorisée qu'après le passage à la restauration car trop de perte de nourriture est constatée.

Cependant, Mme TOURENNE annonce que les situations particulières (RDV médicaux par exemple) pourront faire l'objet de dérogations exceptionnelles pour une sortie à 12h35.

Mme PREVOT regrette de ne pas avoir le règlement modifié.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité le règlement intérieur.

V. DBM

Mme GRUMBERG expose la répartition LOLF, cf. le tableau ci-joint.

La dotation des manuels scolaires est de 24 500 euros :

- 15 manuels par classe pour les sciences.
- En Mathématiques, les livres seront couplés avec le numérique
- En Histoire-Géographie, une série restera dans les classes et un achat de clés numériques sera fait.

M. ALLAIS précise que le livre papier représente le même coût qu'un livre numérique.

Mme BERNON explique qu'il faut procéder à un appel d'offre et donc composer une commission.

Mme NIVELET dit qu'il est possible de passer un marché à condition que le montant atteigne 25000 euros. Par conséquent, un appel sur catalogue pour négocier les ristournes et autres doit être lancé.

A noter que tous les manuels ne seront toutefois pas délivrés à la rentrée, la plupart n'étant pas encore en impression.

Mme PREVOT demande où vont les livres changés en vue de la réforme.

Mme NIVELET déclare qu'il faut négocier la reprise lors du marché.

La commission d'appel d'offre est donc composée de :

- ❖ Mme la Principale
- ❖ Mme la Gestionnaire
- ❖ Mme BOISSEAU
- ❖ M. BROUET
- ❖ Mme DAVOINE
- ❖ M. NETO

Une réunion est programmée le 4 juillet à 14h00.

Mme NIVELET explique que sa présence est à la demande du conseil départemental à la suite du problème financier. Une recherche de cohérence depuis 2013 est effectuée afin de comprendre la disponibilité aussi importante des fonds de réserve.

La société DALKIA a omis de facturer. En effet, le collègue était absent de leur base de données.

Le département demande la suspension de tout prélèvement sur fonds de réserve jusqu'en septembre, le temps de décaisser toutes les sommes dues.

Le collègue a commis une erreur en ne demandant pas la remontée de la non-utilisation de la dotation.

Mme NIVELET propose une nouvelle présentation en septembre.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité la composition de la commission d'appel d'offre.

VI. Contrats CAE

Un contrat CAE-entretien est proposé à M. Djauvan BELVERGE, pour une durée de 1 an renouvelable.

D'autres contrats CAE-aide à la vie scolaire seront également établis.

Les membres du C.A. votent l'autorisation de recruter des personnels de droit privé en contrat CAE.

Pour : 16

Abstention : 2

VII. Attribution des logements

Actuellement, les logements sont attribués à :

- ❖ Mme la Principale
- ❖ Mme la gestionnaire
- ❖ Mme La CPE
- ❖ M. GAL, agent d'entretien

Mme GRUMBERG, Gestionnaire, quitte le collège à la rentrée 2017 et sera remplacée par Mme DUPIOL. Cette dernière a demandé une dérogation car elle possède une maison à Lacanau. Elle est donc en attente de la réponse du rectorat.

Mme BERNON informe les membres qu'un Principal adjoint, faisant fonction, est nommé au collège pour la rentrée 2017. Elle explique que c'est un poste provisoire d'une durée de 1 an. Son statut, non titulaire, ne lui permet pas de bénéficier d'un logement de fonction.

Les membres valident l'attribution des logements.

Pour : 16

Abstention : 1

Contre : 1

VIII. QUESTIONS DIVERSES

a) Absences répétées de certains enseignants :

Certains parents s'inquiètent des absences répétées de certains professeurs.

Mme BERNON explique que les enseignants ont été convoqués à de nombreuses formations dans le cadre de la nouvelle réforme.

M. BROUET regrette que le motif des absences n'apparaisse pas sur Pronote.

Mme la Principale dit qu'il existe un code couleur pour différencier les types d'absences. Toutefois, il est interdit de notifier la raison sur le logiciel.

M. ALLAIS informe que 5 journées de formation ont été organisées en 2016 mais que 6 sont prévues en 2017.

M. BROUET demande si les enseignants ne pourraient pas donner des devoirs aux élèves lors de leurs absences programmées.

Mme BERNON explique que c'est impossible par manque de place et de personnel.

Elle annonce qu'à la rentrée, un nouveau système de saisie sur Pronote permettra à la vie scolaire de saisir instantanément toute absence de professeurs et les parents auront l'information plus rapidement.

b) Départ anticipé de Mme BEL R'HOUMA :

Certains parents ne comprennent pas pourquoi Mme BEL R'HOUMA, professeur d'anglais, a été congédiée fin mai.

Mme BERNON souligne que la remplaçante d'anglais n'a pas été "virée" mais qu'elle a souhaité mettre fin à son remplacement avant le retour de M. KEULERS prévu le 13 juin.

Mme BOISSEAU précise que les élèves sont contents de l'arrivée de M. KEULERS.

c) Problème de transmission des bulletins scolaires :

Mme PREVOT déclare que la réception des bulletins scolaires est trop tardive.

Mme BERNON explique qu'un problème sur la plateforme est survenu au trimestre 2. En effet, l'envoi automatique est bloqué à 1000 bulletins. Mme la Principale a donc modifié le mode d'envoi.

d) Condition d'utilisation du téléphone portable :

Certains parents demandent l'interdiction du téléphone.

Mme BERNON ne constatent pas de dérives. Elle propose un travail dans le cadre du projet d'établissement.

e) Possibilité de transmettre aux parents un trombinoscope de l'équipe pédagogique et du personnel de l'établissement :

Des parents souhaitent un trombinoscope de tout le personnel du collège.

Mme BERNON dit que les parents peuvent venir aux réunions parents-professeurs afin de faire connaissance avec l'équipe pédagogique. Toutefois, elle demandera au personnel leur avis sur le sujet.

f) Conditions de sortie avant 12h30 pour les demi-pensionnaires :

La sortie des demi-pensionnaires est régie par le règlement intérieur.

g) Brochure sur la sécurité à vélo :

Après avoir constaté nombre de pratiques dangereuses des élèves en vélo, M. BROUET a réalisé et présenté l'ébauche de la brochure validée par la gendarmerie. M. BOSC, professeur d'arts plastiques, sera sollicité pour les illustrations. Elle sera imprimée en 1000 exemplaires et distribuées à tous les élèves. Il demande aux parents de la signer après en avoir pris connaissance. De nombreux rappels sur la sécurité et la réglementation sont à noter. L'ACPE finance l'impression de la documentation.

IX. DIVERS :

a) Brevet des collèges :

Mme BERNON annonce que les résultats de l'examen seront affichés dans l'établissement à compter du 7 juillet.

b) Affectation des élèves de 3^{ème} :

118 élèves ont obtenus leur affectation et seuls 2 élèves sont non affectés.

Aucune erreur à la saisie n'a été constatée et Mme BERNON remercie donc le secrétariat pour son travail.

c) Bourses de lycée :

35 élèves ont déposé un dossier de demande de bourse et 77 % en bénéficieront.

d) Remerciements :

Mme BERNON remercie le personnel du secrétariat de direction pour son investissement ainsi que le secrétaire d'intendance.

Elle remercie aussi l'équipe de la vie scolaire, les enseignants, les parents d'élèves pour leur investissement dans le C.A., M. GAL et Mme NIVELET pour son accompagnement.

Elle souhaite une bonne continuation à Mme la Gestionnaire.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire adjointe de séance

M.H. BOISSEAU

La Présidente de séance

P. BERNON

